

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Montanay
Séance du 5 mars 2026**

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 17

Le cinq mars deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice COEURJOLLY, premier adjoint

Etaient présents : Patrice COEURJOLLY, Martine AZIZ-GUILLEMOT, Jean-Pierre BARLET, Rémy CRETIN, Véronique BENEZECH, Michel ESCOFFIER, Nicole PICHAT, Pierre NEVEUX, Séverine LIETSCH, Coralie PERSIANI, Eric BOUVARD, Florian WAGNIER, Mathilde ETIEVANT, Geoffroy GOIRAND

Pouvoirs : Corinne CHARPENAY à Pierre NEVEUX, Estelle FRATTINI à Michel ESCOFFIER, Philippe COMBET à Patrice COEURJOLLY

Absents excusés : Christine BOUVIER, Frédéric SEGUY, Guylène SELIN, Adeline ANCENAY, Cédric GEOFFRAY

Absents : Gilbert SUCHET

Secrétaire : Martine AZIZ-GUILLEMOT

**Date d'envoi de la
convocation :** 18/02/2026

Délibération n° 2026-05 Approbation du compte administratif 2025

Vu le Code Général des Collectivités locales et notamment ses articles L1612-12 à L1612-14 et L2121-31,

Vu l'instruction M57 applicable au budget principal,

Vu la délibération n° 2024-20 en date du 28 mars 2024 portant approbation du budget primitif principal 2024,

REÇU EN PREFECTURE

le 09/03/2026

Application agréée E.legalite.com

79_DE-069-216902841-20260305-202605-5F

Vu les délibérations n° 2025-28 du 24/04/2025, n° 2025-39 du 19/06/2025, n° 2025-54 du 25/09/2025, n° 2025-67 du 18/12/2025, portant décisions modificatives,

Après avoir adopté le compte de gestion ainsi que les exécutions budgétaires de l'exercice considéré qui s'établissent comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes			
Recettes réalisées	1 167 108,01 €	3 046 805,25 €	4 213 913,26 €
Dépenses			
Dépenses réalisées	1 959 959,84 €	2 705 048,40 €	4 665 008,24 €
Clôture			
Solde d'exécution 2025	-792 851,83 €	341 756,85 €	-451 094,98 €
Résultat reporté 2024	1 697 225,74 €	534 230,98 €	2 231 456,72 €
Résultats de clôture 2025	904 373,91 €	875 987,83 €	1 780 361,74 €
Restes à réaliser			
Dépenses	199 173,00 €		
Recettes	285 129,00 €		
Résultat cumulé de clôture	990 329,91 €	875 987,83 €	1 866 317,74 €

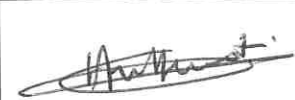
Le Conseil Municipal, en dehors de la présence de Monsieur le Maire Gilbert SUCHET et sous la Présidence de Patrice COEURJOLLY, premier adjoint, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : Approuve le compte administratif 2025 du budget principal présenté

A Montanay, le 9 mars 2026

La secrétaire de séance,
Martine AZIZ-GUILLEMOT

Patrice COEURJOLLY
Premier adjoint





Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Mise en ligne le : 10/03/26

REÇU EN PREFECTURE

le 09/03/2026

Application agréée E-legalite.com